



CS Certification de Spécialisation Arboriste Élagueur

4
niveau



Professionnel de l'arbre, il réalise tous les travaux de taille, de démontage et d'abattage (*y compris dans les arbres de grande hauteur*).

Conditions d'admission et procédure

- Avoir entre **18 et 29 ans**
- Justifier d'un diplôme de niveau 4 (BAC) en paysage ou forêt **ou justifier d'un diplôme de niveau 4 (hors domaine)** et 1 an d'activité professionnelle en paysage ou forêt **ou justifier de 3 années d'activité professionnelle** tous secteurs confondus
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- **Dossier de candidature** à demander auprès du CFA **ou inscription sur Parcousup**
- **Test de grimpe**, nécessitant de bonnes aptitudes physiques validées par un certificat médical.
- **Entretien de positionnement** avec l'équipe pédagogique (*individualisation du parcours possible*)

Caractéristiques de la formation

> Objectifs

- Intervenir sur l'entretien, la consolidation des arbres de plus ou moins grande taille, plantés en isolés, en massif ou en haies.
- Réaliser des opérations d'abattage et démontage notamment de végétaux encombrants ou dangereux pouvant porter préjudice à des tiers ou des biens.
- Diagnostiquer l'état de l'arbre.
- Être en capacité de proposer des solutions d'intervention en anticipant l'impact de son action et en prenant en compte les risques liés à la réalisation du chantier et les contraintes environnementales.

> Organisation de la formation

- Formation d'une durée de **600 h maximum**.
- Démarrage de la formation en **septembre**.
- **Délai d'accès à la formation** : au maximum dans les 3 mois qui suivent le début du contrat.
- **Alternance** : 17 semaines de cours au CFA et 35 semaines en entreprise (*dont 5 semaines de congés payés*).

> Modalités d'évaluation et délivrance du diplôme

- Evaluation en Situation Professionnelle Significatives (*visant l'obtention des 3 Unités Capitalisables (UC) du diplôme*).
- Le diplôme est organisé en blocs de compétences, validés par des évaluations. Ces blocs peuvent être validés de façon indépendante.





Pédagogie

> Contenu de la formation

Définir une stratégie d'intervention

- Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre
- Élaborer un plan

Mettre en oeuvre des techniques d'accès au poste de travail

- Utiliser des techniques d'accès au houppier
- Se déplacer dans l'arbre

Réaliser des interventions techniques sur les arbres

- Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation
- Réaliser des opérations de suppression

> Les plus de la formation

- Formation à la conduite de nacelle 1B et 3B
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Préparation physique
- Formation Grimpeur Sauveteur dans les Arbres (GSA)

> Accompagnement & moyens pédagogiques

- Entretien avec l'équipe pédagogique
- Aménagements de parcours individualisé
- Appui à la signature du contrat d'apprentissage
- Salle informatique - Centre de ressources
- Mise en situation professionnelle - Plateaux techniques
- 3 ha en agriculture biologique, 3 ha de parc paysager, domaine de 42 ha écolabellisés avec forêt éco-gérées, 1 arboretum

> Insertion et indicateurs

- Indicateurs sur : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>
- Taux de réussite : en attente de données
- Taux de satisfaction : en attente de données
- Taux d'insertion professionnelle : en attente de données

Frais, salaire, et aides

- **Formation gratuite** : les coûts de formation sont pris en charge par les Organismes Financeurs de l'Apprentissage (OPCO).
- **Simulation de la rémunération et des aides** : alternance.emploi.gouv.fr
- **Aide possible aux frais annexes** (hébergement, restauration, premier équipement, permis).
- **Salaire des apprentis**
(% du SMIC pouvant être ajusté en fonction de la convention collective et du parcours antérieur de l'apprenti)

Période d'apprentissage / Âge	De 18 à 21 ans	De 21 à 26 ans	Plus de 26 ans
1 ^{ère} année	43 %	53 %	100 %

Hébergement, transport et restauration

- Navette possible entre le lycée de l'Aulne à Châteaulin et Kerliver et/ou la gare de Châteaulin et Kerliver
- **Demi-pension** : déjeuner possible sur place



Nos bâtiments sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

